

En application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira, le **jeudi 16 février 2023, à 18 H 00, à l'Hôtel de Ville**. L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

Désignation d'un Secrétaire de séance	
Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022	
Décisions prises par Mme le Maire, ou par subdélégation par le 1^{er} Adjoint, dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	
Communications	
Projets de délibérations :	
DIRECTION GÉNÉRALE	
C.01/02.23	Installation d'une Conseillère Municipale
D.01/02.23	Indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil Municipal Modification du tableau nominatif d'attribution
D.02/02.23	Commissions municipales permanentes Modifications de composition : - commission urbanisme, logement, travaux, développement durable - commission finances, affaires économiques, développement numérique et informatique
D.03/02.23	Elu en charge des questions de défense/Correspondant défense Désignation - Modification
D.04/02.23	Fourrière automobile Convention triennale pour l'enlèvement, le gardiennage et la restitution des véhicules Commune de Lillebonne/SARL Carrosserie LE BRETON
PÔLE FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE	
D.05/02.23	Budget Ville 2023 Participation communale 2023 au profit du budget CCAS Versement d'un acompte
D.06/02.23	Budget restauration Tarifs municipaux 2023 Repas servis dans la salle de restauration, rue du Lin et dans le cadre du portage à domicile Mise en place d'une nouvelle prestation
D.07/02.23	Rapport d'orientation budgétaire et débat Exercice 2023
D.08/02.23	Plateforme départementale de dématérialisation des marchés publics Convention de mise à disposition de la plateforme Ville de Lillebonne / Département de la Seine-Maritime

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET GUICHET UNIQUE	
D.09/02.23	Personnel municipal Ville et CCAS Modification du règlement de pérennisation du télétravail Avenant n°1 (revalorisation de l'allocation forfaitaire de télétravail : "forfait télétravail")
D.10/02.23	Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Prestation d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel Contrat d'accompagnement avec l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) Années 2023-2024-2025-2026
D.11/02.23	Personnel Ville Tableau des effectifs 2023 – Modifications
D.12/02.23	Personnel Ville et CCAS Plan de formation 2023
PÔLE CADRE DE VIE	
D.13/02.23	Mobilité électrique Approbation du Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime (SDE76)
D.14/02.23	Requalification du centre-ville Friche "Ilôt Nord-ancienne activité économique" Convention d'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) Phase 4
D.15/02.23	Requalification du centre-ville Acquisition foncière Parcelle cadastrée AK n°926, située 17, rue Henri Messenger Rachat auprès de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) Phase 2
D.16/02.23	Projet d'aménagement du centre-ville Parcelles cadastrées AK n°230, 231, 926, 233, 221 et 220 Cession du terrain d'assiette à LOGEO SEINE Phase 2
PÔLE EDUCATION, PROPRIÉTÉ DES BÂTIMENTS, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET VIE DES QUARTIERS	
D.17/02.23	Projet Educatif de Territoire (PEDT) dans le cadre du "plan mercredi" Convention Ville de Lillebonne/Education Nationale/CAF de Seine-Maritime Années 2023-2024-2025
D.18/02.23	Aide au fonctionnement des ludothèques Convention d'objectifs et de financement - Fonds publics et territoires Ville de Lillebonne/CAF de Seine-Maritime Année 2023

D.19/02.23	Pilotage du projet territoire – Chargé de coopération Ctg Convention d'objectifs et de financement Ville de Lillebonne/CAF de Seine-Maritime Années 2022-2024
D.20/02.23	Lutte contre le gaspillage alimentaire Plateforme "Too Good To Go" - "application anti-gaspi" Vente de "paniers surprises" (repas non consommés dans les restaurants scolaires et au Centre de Loisirs) Partenariat Ville de Lillebonne/"Too Good To Go"
PÔLE FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE	
D.21/02.23	Versement d'une subvention exceptionnelle Aide d'urgence – séismes en Turquie et Syrie
Questions diverses	